

Le 5-7-51 & ex 2 compte de la République

ARTEMENT
de la
e-Maritime

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de Royan

DISSEMENT

ort

ANTON

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 30 Juillet 1951 194

JET :

te au
DUBOIS

066

OMBRE
de
s municipaux
part au vote :

DATE
age, à la porte
rie, du compte
la séance :

L'an mil neuf cent 51, le 30 du mois
d Juillet, le Conseil Municipal de Royan
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. Regazzoni Ed. Maire, en session { ordinaire
extraordinaire
d'après convocations faites le 24 Juillet 1951 194.

Etaient présents : MM. Regazzoni, Tachereaux, Chamboulan
Prugnaud, Domesq, Bajard, Lafour, Guillaud, Chaiseau,
Scugnet, Counil, Main, Jaquet, Belle Sikosky.
Représentés : M. Mirion par M. Guillaud
M. Prugnaud par M. Chamboulan.

Absents : MM. _____

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans
le sein du Conseil.

M. Bajard, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Le travail que M. DUBOIS doit assurer est prévu
dans un cahier des charges annexé à son arrêté de nomi-
nation. Il a été nécessaire d'ouvrir les marchés de
gros une heure plus tôt qu'il n'était prévu. M. Dubois
recevra pour ce travail supplémentaire une indemnité
forfaitaire de 500 frs par mois, à compter du 1er Janvier
1951.

APPROUVE
 La Rochelle, le 29 Aout 1951
 Pour le Préfet
 Le Chef de Division Délégué
 Signé : Illisible.

Fait et délibéré à Royan
 les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. les nombres présents.

N'ont pas signé : MM.

Si le vote a eu lieu au scrutin public, établir à la suite la désignation de leur vote (Art. 51 de la loi du 5 avril 1884).

Mentionner à la suite la cause qui lesa empêchés de signer (Art. 57 de la loi municipale).



POUR COPIE CONFORME
 Royan, le 5 Septembre 1951
 Le Maire,

[Handwritten signature in blue ink]



Pour extrait conforme :
 Le Maire,

[Handwritten signature in black ink]